

TOUROPARC CONSERVATION
Fonds de dotation
La Maison Blanche 71570 ROMANECHE-THORINS
SIREN : 523 903 532

**RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2025**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle conformément aux dispositions législatives et des statuts de notre fonds de dotation à l'effet de vous présenter notre rapport d'activité et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Nous vous rappelons qu'une assemblée a eu lieu le 8 juillet 2026 au cours de laquelle, faute d'avoir eu transmission du rapport du commissaire aux comptes, il a été décidé de reporter ladite assemblée à une date après communication dudit rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que les comptes 2025, qui ont été également tenus à votre disposition au siège social.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et restent identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, le fonds de dotation a versé pour 10.750 € contre 9.600 € au titre de l'exercice précédent et 6.350 € au titre de l'exercice 2023.

Les dons se décomposent de la façon suivante (10 750 €) :

- RENALIA : 1500 €
- SOPTOM : 500 €
- HELPSIMUS : 1000 €
- TONGA : 1000 €
- SAVE THE RHINO : 1500 €
- KOMODO SURVIVAL PROGRAM : 1500 €
- A.S.G.N : 1000 €
- GREVY'S ZEBRA TRUST : 1500 €
- AFDPZ : 250 €
- EAZA ELEPHANT EEHV : 1000 €

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 78 594 € (Organisation Touroparc Run pour 63.571 €) contre 16 435 € au titre du précédent exercice et 46 602 € au titre de l'exercice 2023.

Le fonds de dotation n'a employé aucun salarié.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un excédent de **4.485,20 €** contre un excédent de 123,16 € au titre du précédent exercice.

g. J-L

II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le fonds de dotation a organisé plusieurs tombolas lors des journées de conservation de certaines espèces présentes au parc.

L'espace dédié pour la conservation (coin café) est toujours présent pour rappel avec une communication dédiée au fond de dotation consacrée aux missions de Touroparc Conservation, aux menaces qui pèsent sur la biodiversité au sens large et aux rôles des parcs animaliers dont la fonction de recherche.

La plateforme permettant de percevoir des dons en ligne (Helloasso) est toujours active.

En novembre 2025, Touroparc Run a eu lieu ce qui a conduit à constater des recettes pour un montant de 74.186,90 € pour le fond de dotation grâce à l'argent récolter par les inscriptions à la course et à l'aide de nombreux partenaires pour l'organisation avec l'entreprise événementielle Yaka Events. Dans le même temps les charges correspondantes à l'organisation du Run s'élèvent à la somme de 63.571,51 €. Cet événement sera renouvelé le 8 novembre 2026.

Sur l'exercice comptable 2025, le montant total des dotations reçues s'est élevé à 8 892.20 €. Ce montant a été consommé en totalité.

L'objectif principal est l'augmentation des ressources du fonds de dotation dans le cadre de nouveaux projets pour la faune sauvage locale.

III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Comme les années précédentes, la stratégie de TOUROPARC CONSERVATION, d'être à l'initiative ou au démarrage de nouveaux projets, est toujours d'actualité.

Les échanges avec le Conseil Départemental de Saône-et-Loire et d'autres partenaires afin de mener à bien un ou des projets de nature à préserver la faune sauvage locale et/ou la recherche scientifique sur l'herpèsvirus (EEHV) sont toujours actifs.

Je rappelle que Touroparc Conservation se doit de soutenir à la fois les projets qui lui sont propres, mais aussi par le biais de nos partenaires institutionnels qui sont l'EAZA et l'AFDPZ, de confirmer notre présence au sein des programmes de conservation. Touroparc Conservation devra être plus visible, à l'image de nos convictions et de notre engagement quotidien dans la protection des espèces et de leurs milieux.

IV. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que l'évaluation de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

La liste des donateurs (8 892.20 €), des actions et des bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation est à disposition au siège du fonds de dotation.

L'exercice clos le 31 décembre 2025 fait ressortir un résultat de 4.485,20 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte « Fonds associatif » qui s'élèvera, après affectation, à un montant de 31.483,02 €.

F. J. L.

V. CONVENTIONS REGLEMENTÉES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

VI. MANDATS EN COURS ET RENOUVELLEMENT

Il est rappelé à l'assemblée générale :

- Que Monsieur Georges JEANDIN LIVET en sa qualité de président de la société TOUROPARC est de droit président de TOUROPARC CONSERVATION et ce conformément à l'article 11 des statuts.
- Que Monsieur JEANDIN-LIVET Victor, est le Vice-Président.
- Mme JEANDIN-LIVET Floriane, Madame Claudie Livet épouse CHAUSSARD, Monsieur André JEANDIN-LIVET et M. GONOT Mathieu sont membre du conseil d'administration en qualité de personnes qualifiées.
- Mme NOCENT Camille, chargé de pédagogie, a rejoint également le conseil d'administration à la suite à l'assemblée générale du 23 juillet 2025, en qualité de personnes qualifiée.

VII. REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Enfin, nous vous rappelons que les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de leur gestion aux membres du conseil d'administration, pour l'exercice écoulé.

Fait à ROMANECHE-THORINS,
Le 7 septembre 2026

Le Président,
Georges JEANDIN-LIVET



FONDS DE DOTATION TOUROPARC CONSERVATION

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Olivier GAUDIN

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

24, rue du Moulin
69700 Givors

Tél. : +33 (0)4 78 73 03 44

Fax : +33 (0)4 78 73 55 92

o.gaudin@aliantis.net

FONDS DE DOTATION TOUROPARC CONSERVATION

Fonds de dotation régie par la loi du 4 août 2008
Siège social : 400 rue du Parc
71570 ROMANECHE-THORINS

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation TOUROPARC CONSERVATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a. Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b. Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Compte tenu de l'importance de la dotation consommable dans les comptes du fonds, nous avons vérifié sa comptabilisation au regard des informations fournies par les financeurs ainsi que sa consommation sur l'exercice.

IV. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

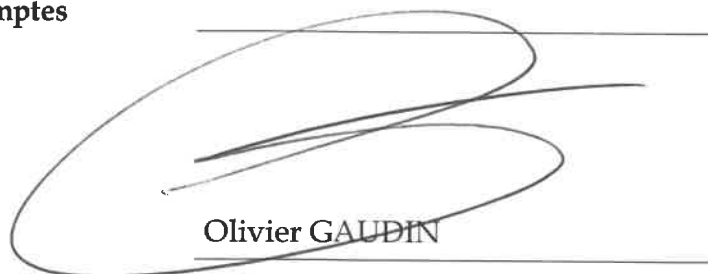
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Messimy, le 08 septembre 2026

Le commissaire aux comptes



Olivier GAUDIN

BILAN ACTIF

8TOURCO - ASSOC TOUROPARC CONSERVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles						
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				0,07		
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés	50		50			
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	50		50	0,07		
Stocks et en-cours						
Créances				0,36		
Créances Clients, usagers et cptes ratt.						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	240		240			
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	66 899		66 899	99,57	29 774	100,00
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	67 139		67 139	99,93	29 774	100,00
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	67 189		67 189	100	29 774	100



BILAN PASSIF

8TOURCO - ASSOC TOUROPARC CONSERVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves		40,18		90,26
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	26 998		26 875	
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	4 485	6,68	123	0,41
Situation nette (sous-total)	31 483	46,86	26 998	90,68
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES	(I) 31 483	46,86	26 998	90,68
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	(II)			
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS	(III)			
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	35 706	53,14	2 776	9,32
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	(IV) 35 706	53,14	2 776	9,32
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif	(V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV + V) 67 189	100	29 774	100



COMPTE DE RÉSULTAT

STOURCO - ASSOC TOUROPARC CONSERVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services				
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable	8 892		8 892	
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	74 187	16 580	57 607	347,45
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I) 83 079	16 580	66 499	401,08
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	67 844	16 457	51 387	312,25
Aides financières	10 750		10 750	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II) 78 594	16 457	62 137	377,58
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II) 4 485	123	4 362	





COMPTE DE RÉSULTAT

8TOURCO - ASSOC TOUROPARC CONSERVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)				
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	4 485	123	4 362	
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	83 079	16 580	66 499	401,08
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	78 594	16 457	62 137	377,58
EXCÉDENT OU DÉFICIT	4 485	123	4 362	
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.				
TOTAL	4 485	123	4 362	



SOLDES INTERMÉDIAIRES GESTION

8TOURCO - ASSOC TOUROPARC CONSERVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	En %	Valeur au 31/12/2024	En %	Variation en valeur en %	
TOTAL DES RESSOURCES	83 079	100	16 580	100	66 499	401,08
Ventes de biens						
- Coût d'achat des biens vendus						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *						
Cotisations						
Concours publics et subvention d'exploitation						
Vst fondateurs ou cons. dotation consommable	8 892	10,70			8 892	
Ressources liées à la générosité du public						
- Autres achats et charges externes	67 844	81,66	16 457	99,26	51 387	312,25
- Aides financières	10 750	12,94			10 750	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	-69 702	-83,90	-16 457	-99,26	-53 245	-323,54
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Charges de personnel						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-69 702	-83,90	-16 457	-99,26	-53 245	-323,54
+ Autres produits	74 187	89,30	16 580	100,00	57 607	347,45
- Autres charges						
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ	4 485	5,40	123	0,74	4 362	
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Résultat sur cessions d'actifs VMP						
COÛT DE FINANCEMENT	4 485	5,40	123	0,74	4 362	
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
- Participation des salariés						
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	4 485	5,40	123	0,74	4 362	
Résultat sur cessions d'actifs						
Dotations aux amort., aux dépréc. et aux prov.						
Reprise sur amort., dépréc. et prov.						
Quote-part des subv. d'invest. versées au res.						
- Reports en fonds dédiés						
Utilisations des fonds dédiés						
RÉSULTAT NET	4 485	5,40	123	0,74	4 362	



* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

ANNEXE

8TOURCO - ASSOC TOUROPARC CONSERVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'objet social de l'entité est :

La forme de la structure est une Fondation

La dénomination du fonds de dotation est "Touroparc Conservation"

Touroparc Conservation a pour objet de soutenir et de mener, dans le cadre de l'intérêt général et plus particulièrement de la défense de l'environnement, des actions :

- de conservation ou de protection des espèces
- et de sensibilisation ou d'éducation du public



ANNEXE

8TOURCO - ASSOC TOUROPARC CONSERVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 67 188,80 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 4 485,20 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

L'entité déroge aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, et porte les justifications sur :

- Influence sur le résultat

Le résultat de l'exercice est de 4 485,20€ de bénéfice.

Ce résultat comprend l'activité de fond de dotation et le run organisé.

Le résultat de l'activité du fond de dotation est un déficit de 6 130,19€

Le résultat du run est un bénéfice de 10 615,39€

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Constitution, Capital

Le fonds de dotation Touroparc Conservation a été constitué en avril 2010.

Il a été constitué sans dotation initiale.

Une dotation pourra être constituée par l'affectation d'une partie des ressources acquises lors d'un exercice comptable.

Conformément aux statuts, la dotation est alors consommable et le fonds pourra disposer des revenus de cette dotation.

Recettes / Dépenses

Le fonds ne fait pas appel à la générosité du public au sens de la loi du 7 août 1991.

Aucune convention n'a été conclue par le fonds de dotation au cours de l'exercice.



Dotation consommable	Exercice N
Solde à l'ouverture	0 €
Dotations reçues / incorporées au cours de l'exercice	8 892,20 €
Dotation consommée au cours de l'exercice	(8 892,20 €)
Solde à la clôture	0 €

	Fonds - activité classique	Touroparc Run	Total
Produits	0	74 186,90	74 186,90
Charges	(15 022,39)	(63 571,51)	(78 593,90)
Résultat avant conso. de dotation	(15 022,39)	10 615,39	(4 407)
Consommation de dotation	8 892,20	-	8 892,20
Résultat	(6 130,19)	10 615,39	4 485,20

- Le détail des principales ressources générées par le Touroparc Run, tel que :

Produits Touroparc Run	Montant
Inscriptions / participations	42 555,30 €
Sponsoring avec contrepartie	12 700 €
Dons	8 931,60 €
Subvention	10 000€
Total	74 186,90 €

- Le détail des aides financières versées, tel que :

ANNEXE

8TOURCO - ASSOC TOUROPARC CONSERVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Organisme bénéficiaire	Objet	Montant
EAZA	Recherche Herpes Eléphant	1 000 €
EAZA	KOMODO SURVIVAL PROGRAM	1 500 €
AFDPZ	Conservation	250 €
BIOPARC	Conservation	1 000 €
GREVYS ZEBRA TRU	Conservation	1 500 €
HELP SIMUS	Conservation pour le grand hapalémur	1 000 €
ONG RENIALA	Lemur Rescue Center	1 500 €
SAVE THE RHINO	Conservation	1 500 €
SOPTOM	Etude, protection et conservation des tortues	500 €
TONGA TERRE ACCUEIL	Conservation	1 000 €
Total		10 750 €

- Le tableau de variation des capitaux propres tel que :

Fonds propres	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Dotation consommable	0	8 892,20	(8 892,20)	0
Réserves	26 874,66	123,16	-	26 997,82
Résultat de l'exercice	123,16		(123,16)	0



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Depuis le 01/01/2025, les dons reçus sont comptabilisés dans le compte 108100 "Dotations consommables"

Les charges engagées pour l'activité du fond de dotation restent dans les comptes de charges mais une quote part est passée au 31 décembre, plafonnée à hauteur des dons reçus. Cette quote part est enregistrée au crédit du compte 108900 "Dotations consommables inscrites au compte de résultat" par le débit du compte 753200 "Quote-part de dotation consommable virée au compte de résultat"

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Olivier **GAUDIN** - Commissaire aux comptes

24, rue du Moulin
69700 Givors
Tél. : +33 (0)4 78 73 03 44
Fax : +33 (0)4 78 73 55 92
o.gaudin@aliantis.net

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon



TOUROPARC CONSERVATION
Fonds de dotation
La Maison Blanche 71570 ROMANECHE-THORINS
SIREN : 523 903 532

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 SEPTEMBRE 2026

Le vingt-quatre septembre deux-mille vingt-six, à 10h, les membres du fonds de dotation TOUROPARC CONSERVATION se sont réunis au 400 Rue du Parc 71570 ROMANECHE-THORINS en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Georges JEANDIN-LIVET, président du fonds de dotation. Il était assisté de Monsieur Victor JEANDIN-LIVET.

Monsieur Olivier GAUDIN, commissaire aux comptes du fonds de dotation, régulièrement convoqué, était absent.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- ***Lecture du rapport d'activité, du rapport financier relatif aux comptes et du rapport du Commissaire aux Comptes - approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus aux membres du conseil d'administration,***
- ***Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025,***
- ***Rappel des membres du Conseil d'Administration***
- ***Pouvoirs à conférer,***
- ***Questions diverses.***

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été déposés au siège du fonds de dotation. Il a été fait lecture des différents rapports.

Il est rappelé les modalités de scrutin à savoir : vote à mains levées pour toutes les résolutions autres que celles portant sur des personnes, ces dernières étant votées à bulletin secret.

Puis le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION : Lecture du rapport d'activité, du rapport financier relatif aux comptes et du rapport du Commissaire aux Comptes - approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus aux membres du conseil d'administration

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes du fonds de dotation pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, et lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice écoulé tels qu'ils lui ont été présentés.

Il est donné quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée/refusée à7..... voix POUR,
.....0..... voix contre et0..... voix abstention.

f. J. L.

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à la somme de 4 485,20 € en totalité au compte « Fonds associatif » qui s'élèvera, après affectation, à un montant de 31 483,02 €.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée/refusée à7..... voix POUR,
.....0.....voix contre et0..... voix abstention.*

TROISIEME RESOLUTION : Rappel des membres du Conseil d'Administration

Il est rappelé à l'assemblée générale, les mandats qui se poursuivent :

- Monsieur JEANDIN LIVET Georges en sa qualité de président de la société TOUROPARC est de droit président de TOUROPARC CONSERVATION et ce conformément à l'article 11 des statuts.
- Monsieur JEANDIN-LIVET Victor, a été nommé par le Président, au mandat de Vice-président, conformément à l'article 11 des statuts.
- Madame JEANDIN-LIVET Floriane, Madame Claudie LIVET épouse CHAUSSARD, Monsieur André JEANDIN-LIVET et Monsieur GONOT Mathieu sont membres du conseil d'administration en qualité de personnes qualifiées.
- Mme NOCENT Camille, chargée de pédagogie, a rejoint également le conseil d'administration à la suite à l'assemblée générale du 23 juillet 2025, en qualité de personne qualifiée.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée/refusée à7..... voix POUR,
.....0.....voix contre et0..... voix abstention.*

QUATRIEME RESOLUTION : Pouvoirs à conférer

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée/refusée à7..... voix POUR,
.....0.....voix contre et0..... voix abstention.*

CINQUIEME RESOLUTION : Questions diverses

...

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée/refusée à voix POUR,
.....voix contre et voix abstention.*

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président.

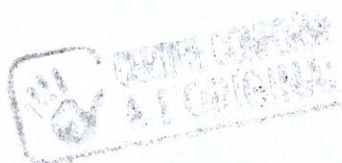
Le Président de séance
Monsieur Georges JEANDIN LIVET

BILAN ACTIF

8TOURCO - ASSOC TOUROPARC CONSERVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, ...						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles						
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				0,07		
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés	50		50			
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	50		50	0,07		
Stocks et en-cours						
Créances				0,36		
Créances Clients, usagers et cptes ratt.						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	240		240			
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	66 899		66 899	99,57	29 774	100,00
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	67 139		67 139	99,93	29 774	100,00
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	67 189		67 189	100	29 774	100



Handwritten signature in blue ink.

BILAN PASSIF

8TOURCO - ASSOC TOUROPARC CONSERVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves		40,18		90,26
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	26 998		26 875	
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	4 485	6,68	123	0,41
Situation nette (sous-total)	31 483	46,86	26 998	90,68
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	31 483	46,86	26 998	90,68
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	35 706	53,14	2 776	9,32
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (IV)	35 706	53,14	2 776	9,32
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	67 189	100	29 774	100

COMPTE DE RÉSULTAT

STOURCO - ASSOC TOUROPARC CONSERVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services				
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable	8 892		8 892	
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	74 187	16 580	57 607	347,45
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	83 079	16 580	66 499	401,08
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	67 844	16 457	51 387	312,25
Aides financières	10 750		10 750	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	78 594	16 457	62 137	377,58
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 485	123	4 362	



COMPTE DE RÉSULTAT

8TOURCO - ASSOC TOUROPARC CONSERVATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)				
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	4 485	123	4 362	
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	83 079	16 580	66 499	401,08
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	78 594	16 457	62 137	377,58
EXCÉDENT OU DÉFICIT	4 485	123	4 362	
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.				
TOTAL	4 485	123	4 362	